

# Fiscalité cantonale: un nouveau paradigme!

[date]

[Manifestation]

[Présentateur]



---

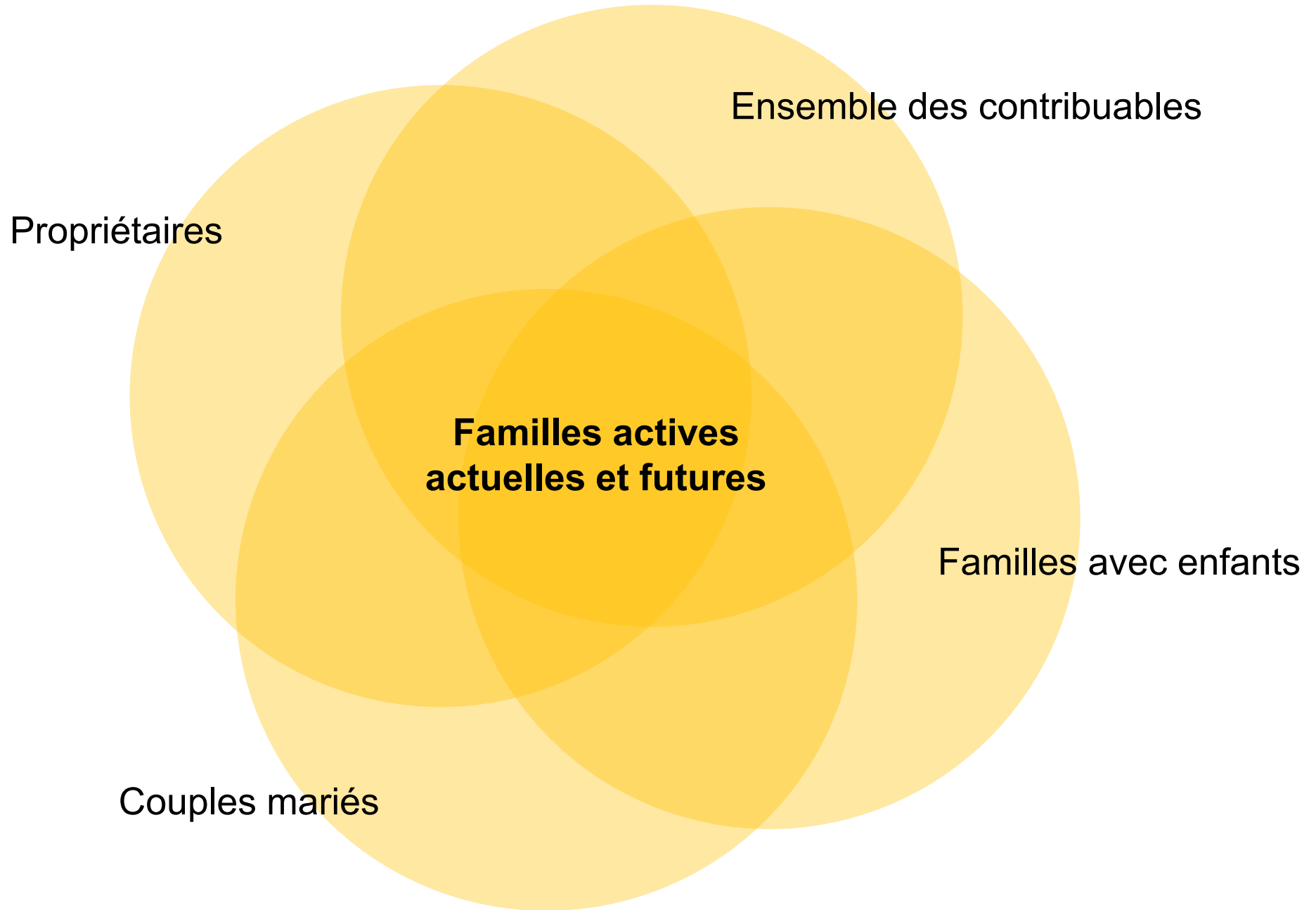
## Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

### ➤ 2012 – 2016

- Allègement du barème pour tous les contribuables
- Allègements ciblés pour les familles

### ➤ 2020 - 2021

- Nouvel allègement du barème pour tous
- Allègements supplémentaires pour les ménages à plusieurs personnes
- Allègements pour les propriétaires



---

## Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

- Des économies d'impôts pouvant dépasser 30%
  - Familles actives avec enfants
  - Propriétaires
  - Couples mariés
  
- Exemple
  - Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **31,6%**  
(soit 3'757 francs d'économie par année)

Famille, deux enfants, revenu imposable (revenus nets cumulés) de 100'000 francs, propriétaire d'un logement d'une valeur de 500'000 francs

---

## Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

*« Entre 2010 et 2018, l'allègement de charge fiscale est plus prononcé à Neuchâtel, au Jura, en Valais, à Bâle-Ville, à Lucerne, à Nidwald, en Thurgovie et à Appenzell Rhodes-Intérieures et moins fort, voire même négatif (augmentation de charge fiscale), à Berne et à Schwyz. »*

---

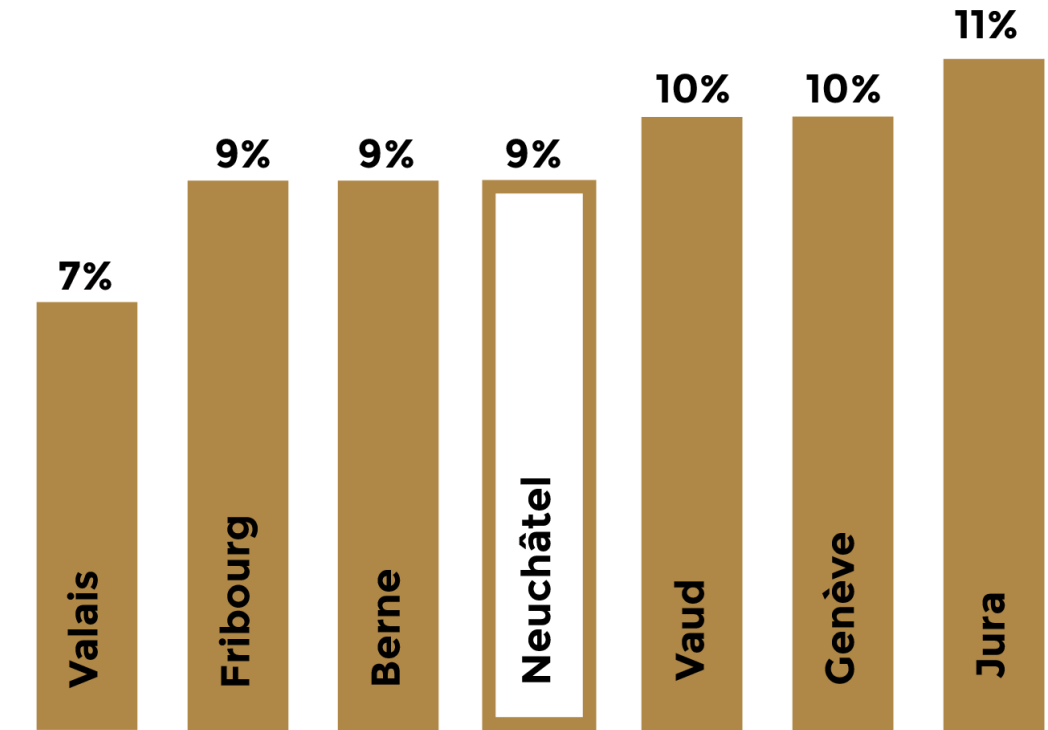
## Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

Top 5 des cantons ayant le plus abaissé la charge fiscale des familles<sup>1</sup> entre 2010-2018

1. **Neuchâtel**
2. Jura
3. Valais
4. Nidwald
5. Zurich

<sup>1</sup> Deux enfants, revenu brut compris entre 90'000 francs et 250'000 francs

## Nouveau positionnement du canton de Neuchâtel



Charge fiscale en % du salaire net

---

## Exemples

- Famille, deux enfants, revenus cumulés de 100'000 francs imposables, propriétaire d'un logement d'une valeur de 500'000 francs

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **31,6%**  
(soit 3'757 francs d'économie par année)

- Famille, deux enfants, revenus cumulés de 175'000 francs, propriétaire d'un logement d'une valeur de 800'000 francs

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **30%**  
(soit 9'539 francs d'économie par année)



---

## Exemples

- Famille monoparentale, deux enfants, résidant à Neuchâtel, revenu de 60'000 francs, touche des pensions alimentaires

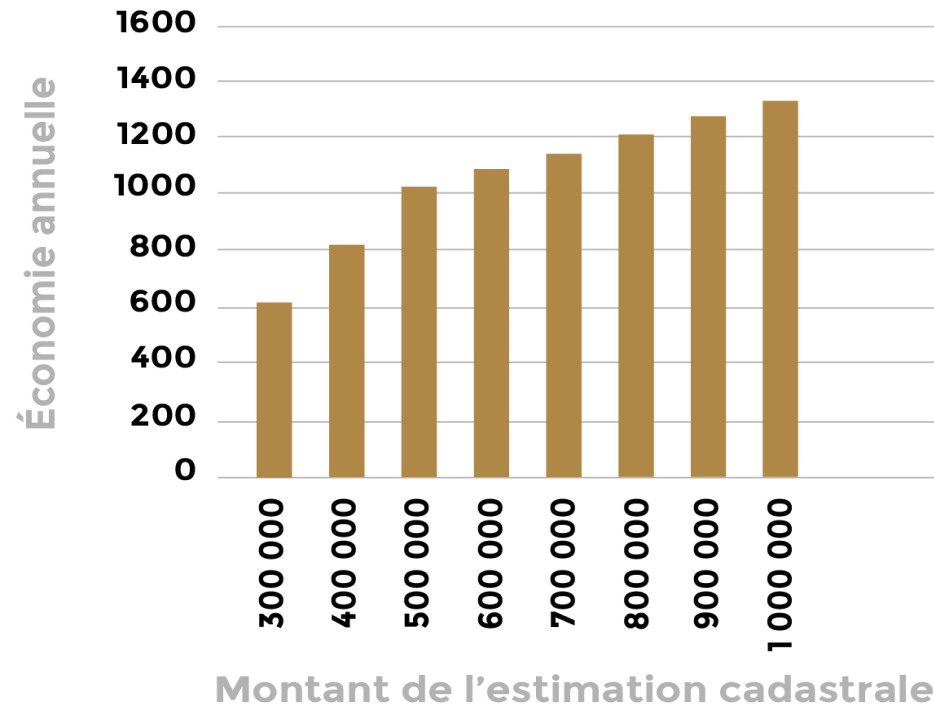
Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **47%**  
(soit 1484 francs d'économie par année)

- Couple retraité, rente AVS de 42'000 francs, non propriétaire, domicilié à Neuchâtel

Baisse de la charge d'impôt annuelle depuis 2012 : **19.3%**  
(soit 365 francs d'économie par année)

## Economie annuelle en faveur des propriétaires

- Effet isolé de la baisse de l'imposition de la valeur locative



---

## Plus qu'une réforme fiscale: un projet de société

- Objectif: cohérence avec la promotion de l'égalité hommes-femmes
  - Favoriser l'employabilité et l'indépendance financière de chacun-e au sein des couples
  - Favoriser le partage des tâches professionnelles et domestiques
  - Consolider la protection sociale des familles

---

## Plus qu'une réforme fiscale: un projet de société

- Quadruplement des places d'accueil pré/parascolaire en 10 ans
- Tarifs plus avantageux que les cantons voisins:
  - Frais mensuels (deux enfants; 2,5 jours de crèche):

Neuchâtel:	655.-
Yverdon:	1'362.-
Morat:	1'852.-
La Neuveville:	1'402.-
Jura:	1'154.-
- Seul canton (avec Uri) autorisant la déductibilité intégrale des frais de garde

---

## Des réformes équilibrées, fruit d'un travail de longue haleine

- Une forte pression sur les finances publiques
  - Stagnation des recettes
  - Économies à réaliser pour réussir à réformer la formation professionnelle
  
- Un effort soutenu pour augmenter l'efficacité de la gestion publique
  - Hausse significative du pouvoir d'achat des ménages
  - Maintien de la capacité de la collectivité à financer et délivrer la palette complète de prestations à la population: éducation, santé, culture, sport, sécurité, etc...

---

## Un projet partagé avec le secteur privé

- Un effort consenti également par les partenaires privés
  - Entreprises: contribution au contrat formation jusqu'à la réalisation des objectifs en terme de création de places d'apprentissage
  - Propriétaires d'immobilier de rendement / de placement: introduction d'un impôt foncier cantonal et communal

**Un investissement  
très important**

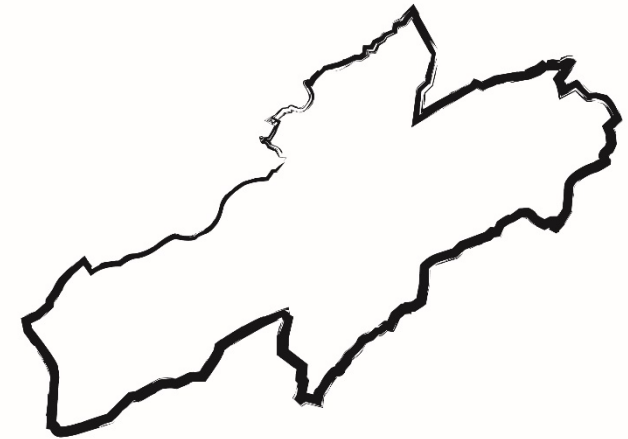


**Un effort collectif pour le valoriser !**

---

**Neuchâtel est désormais bien positionné en termes de fiscalité...**

**...mais pas seulement**



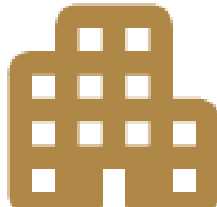


---

## La fiscalité ne fait pas tout !



Un canton non engorgé et bien connecté au reste de la Suisse, idéal comme lieu d'établissement, y compris pour les travailleurs pendulaires



Un marché immobilier plus détendu que dans d'autres régions



Un tissu économique diversifié, gage de perspectives professionnelles

---

## La fiscalité ne fait pas tout !



Pour les entreprises, Neuchâtel bénéficie d'un excellent positionnement en comparaison intercantonale



Une grande proximité avec la nature



Une gamme complète de prestations publiques

---

## Et aussi...

- Des projets porteurs dans de nombreux domaines
  - RER et contournements routiers : près de 2 milliards de francs investis par la Confédération
  - Stratégies de développement territorial et de domiciliation en marche
  - Développement de l'Université avec le soutien de la Confédération
  - ...
- Une double baisse des taux de chômage et d'aide sociale
- Un budget 2020 bénéficiaire

---

## Un canton qui gagne !

- ✓ Accord politique autour des réformes fiscales
- ✓ Accord avec le secteur de l'économie
- ✓ Réformes équilibrées pour les collectivités
- ✓ Réformes d'envergure - *game changer* !



Prochain défi: restaurer la confiance des Neuchâteloises et Neuchâtelois pour encourager leur ancrage durable!

**Tous les faiseurs d'opinion sont invités  
à porter ce message ! Merci.**

